

UNE NOUVELLE MANDATURE

Pascal Grappin succède à Jacques Jacquenet et devient le 5^{ème} Président du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or. Dans son discours de candidature, il a remercié Jacques Jacquenet pour son travail. Il a insisté sur le fait qu'il souhaitait s'inscrire dans la continuité et qu'il garderait le cap impulsé ces dernières années lors de son mandat. Pour lui, le SICECO travaille dans l'intérêt des adhérents et au plus près de leurs préoccupations. L'objectif principal étant d'apporter une réponse pragmatique à l'ensemble de leurs problématiques concernant les domaines gérés par le SICECO. Il continuera donc de travailler main dans la main avec les élus tout en s'adaptant aux contextes international et national.

Ce mandat sera ponctué de grandes échéances et notamment le renouvellement des contrats de concession pour la distribution électricité et de gaz naturel. Dans l'immédiat, les sujets principaux sur lesquels les élus devront rapidement se positionner sont le projet de loi « Nouvel acte de décentralisation » et le plan d'électrification des usages annoncé par le Gouvernement le 23 avril dernier.

LE CHIFFRE

143

C'est le nombre de délégués titulaires composant le nouveau Comité syndical. Le nouveau Bureau du SICECO compte 20 membres.

Après les élections municipales, chaque adhérent a élu un ou plusieurs délégués (en fonction de sa population) pour siéger dans les Commissions Locales d'Énergie (CLE) du SICECO. Du 27 avril au 18 mai, chaque CLE a élu ses délégués titulaires pour siéger au nouveau Comité syndical. Ce dernier s'est réuni pour son installation le 29 mai à Vandenesse-en-Auxois. Il a pris les décisions suivantes :

- ➔ Sous la présidence de la doyenne de l'assemblée : **installation du nouveau Comité syndical** issu des élections des CLE (retrouver les résultats des élections des CLE en cliquant [ici](#))
- ➔ **Approbation du vote électronique** afin de procéder à l'élection du Président, des Vice-présidents et des autres membres du Bureau.
- ➔ **Élection de Pascal Grappin**, président de la CLE 3, Président de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin / Nuits-Saint-Georges et Maire de Villebichot, en tant que Président du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or.
- ➔ **Approbation de la composition du Bureau proposée par le nouveau Président** : 1 Président, 1 1^{er} Vice-président, 10 Vice-présidents et 8 autres Membres, soit 20 Membres.
- ➔ Après un appel à candidatures, est élu **Claude Fontaine**, Président de la CLE 7 et Maire de Villaines-en-Duesmois, en tant que 1^{er} Vice-président.
- ➔ **Élection des Vice-présidents** : suite à un appel à candidatures sont élus **Jean-Noël Mory**, Président de la CLE 1 et Maire de Bouilland, **Dominique Dupont**, Président de la CLE 2 et Maire de Brochon, **Hugues Antoine**, Président de la CLE 4 et Maire de Binges, **Nicolas Urbano**, Président de la CLE 5 et Maire de Fontaine-Française, **Patrick Duthu**, Président de la CLE 6 et délégué de Saint-Martin-du-Mont, **Eric Skladana**, Président de la CLE 8 et Maire Marigny-le-Cahouët, **Christine Seguin-Voye**, Présidente de la CLE 9 et déléguée de Vic-sous-Thil, **Stéphane Dahlen**, Président de la CLE 10 et délégué de Beaune, **Pascal Petot**, Président de la CLE 11 et délégué de Flammerans, **Luc Baudry**, Président de la CLE 12, délégué de la Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'ignon et Maire de Courtivron.
- ➔ Élection des 8 autres membres du Bureau : suite à un appel à candidatures sont élus **Benjamin Leroux**, Vice-président de la CLE 1 et maire d'Arnay-le-Duc, **Lionel Houée**, Vice-président de la CLE 3 et délégué de Brazey-en-Plaine, **Gérard Verdreau**, Vice-président de la CLE 6 et maire de Prâlon, **Émilie Girard-Becq**, Vice-présidente de la CLE 8 et déléguée de Semur-en-Auxois, **Émilie Alif**, déléguée de la CLE 1, Première Adjointe de Nolay, **Thierry Rolland**, délégué de la CLE 4, Maire de Cirey-lès-Pontailier, **Gilles Biancone**, délégué de la CLE 5, Maire de Chaignay et **Jean-Michel Mars**, délégué de la CLE 7, Maire de Laignes.
- ➔ **Approbation des indemnités de fonctions pour le Président et les Vice-présidents** : cliquer [ici](#) pour voir les taux et les montants.
- ➔ **Approbation des délégations du Comité au Président puis du Comité au Bureau.**
- ➔ Le prochain Comité syndical aura lieu le 22 juin. Il s'agira notamment de voter le budget supplémentaire mais aussi de désigner les membres du Comité qui siégeront dans les différentes commissions et les autres structures :

- les 3 commissions obligatoires : Appel d'Offres, Jury de concours et Délégation de Service Public
- la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- la Commission consultative paritaire pour la transition énergétique (CCP) avec les EPCI
- Les commissions administratives et techniques : « Affaires générales et Finances », « Énergies et transition énergétique », « Réseau électrique, réseau gaz et communications électroniques » et « Éclairage public et équipements électriques collectifs ».

En savoir plus sur le rôle du délégué et les commissions en cliquant [ici](#).

- la Régie Côte-d'Or Chaleur (en savoir plus en cliquant [ici](#))
- la SEML Côte-d'Or Énergies (en savoir plus en cliquant [ici](#))